

# litige avec assurance suite à expertise

## Par patsong, le 25/01/2013 à 11:49

### bonjour

suite à une surtension electrique mon pc est tombé en panne le devis du réparateur stipule carte mère et disque dur hs j'ai contacté mon assurance qui a délégué un expert celui-ci me fait savoir qu'une surtension aurait aussi crée des dommages aux pièces situées en amont et qu'il s'agit d'une panne due à la défaillance des pièces le réparateur m'a dit qu'il n'avait pas chercher plus loin car le pc ne marche pas je ne suis pas d'accord avec l'expert d'autant plus que ma livebox aussi est tombée en panne

#### Par **DefendezVous**, le **08/03/2013** à **02:04**

quels sont mes recours?

Normalement, dans votre contrat d'assurance il y a une clause qui vous permet de prendre l'expert de votre choix pour effectuer une contre expertise. Cet expert doit être payé par l'assurance elle-même.

## Par patsong, le 08/03/2013 à 09:03

# bonjour

et bien l'assurance me dit qu'en cas de contre expertise les frais sont à ma charge et edf me dit que les surtentions sont minimes et ne peuvent causer des dégats sur les appareils électriques

cdt

cdt